



Mairie de Fréjus
Place Formigé
83600 FREJUS

MAITRE D'OUVRAGE

Dossier d'enquête de déclassement du parking « Verdun Est » à Fréjus Centre Commune de Fréjus

6. AVIS D'ENQUÊTE



TPF Ingénierie
Dpt Environnement & Territoire
Le Space B
208/212 Bd du Mercantour
06200 NICE

INGENIERIE



AVIS D'ENQUÊTE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FRÉJUS

INFORME le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de FRÉJUS en exécution de l'arrêté municipal en date du 22/04/2026,

À une ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE au déclassement du domaine public du parking dit « Verdun Est » situé sur la parcelle cadastrée section BD n° 478 d'une surface de 1 143 m² environ sis avenue de Verdun à Fréjus-centre.

Le dossier d'enquête comprend une notice explicative contenant des plans de situation, parcellaire et de déclassement, ainsi qu'un registre d'enquête et des annexes. Ces pièces seront déposées en mairie centrale et plus particulièrement au Service des affaires foncières et immobilières, situé au 1^{er} étage du 85 rue de Bausset 83 600 FRÉJUS, du **18 mai 2026 au 2 juin 2026 inclus**, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Au cours de l'enquête, les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la Ville, à la rubrique « enquête publique ».

Les observations formulées par le public seront recueillies sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Elles pourront être adressées par courrier au commissaire-enquêteur (Enquête publique Déclassement Parking BD n°478 dit « Verdun Est » - A l'attention de M. le commissaire-enquêteur - Ville de Fréjus - Place Formigé - CS 70108 - 83608 FRÉJUS) qui les visera et les annexera audit registre.

Les observations pourront également être envoyées par courriel à l'adresse suivante : enquete.publique@ville-frejus.fr

Monsieur Philippe De BOYSERE, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra en personne les observations du public :

En Mairie centrale (salle de la Chapelle - 1^{er} étage) :

- . le **Lundi 18 mai 2026** de 9 h 00 à 12 h 00
- . le **Mardi 26 mai 2026** de 9 h 00 à 12 h 00
- . le **Mardi 2 juin 2026** de 14 h 00 à 17 h 00

À l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire, dont une copie sera déposée et pourra être consultée en mairie de FRÉJUS.

Le Maire : David RACHLINE